

## **FORMATION – DIAGNOSTIQUER & PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Mettre en place, avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise, une démarche de prévention durable des risques psychosociaux.

Il est fondamental pour les organisations de prendre au sérieux l'augmentation de l'absentéisme dû, non pas à la hausse des accidents du travail \* mais à la hausse constante des risques psychosociaux depuis plusieurs années\*\*.

Il en va de la pérennité des organisations qui, sans un capital humain en bonne santé physique et psychologique, ne pourront continuer à se développer, sans parler des enjeux de l'e-réputation qui s'en suivent aujourd'hui !

Les organisations se doivent de prendre en compte les changements continus des moyens, modes de travail proposés, le travail hybride aujourd'hui, pour mieux prévenir les risques, tout en tenant compte de l'évolution constante de la législation, comme la prévention des agissements sexistes dernièrement.

### **Public – participant et pré-requis :**

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis en termes de technicité, ni de connaissances spécifiques. Mais il est recommandé d'avoir une activité en lien avec la santé au travail pour suivre la formation.
- Les participants sont invités à faire remonter leurs interrogations particulières, cas pratiques, au moment de l'inscription afin qu'ils soient transmis à l'intervenant.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap. En cas d'handicap, merci de contacter le Référent Handicap (Mme IRENE Marie Tél : 06 92 32 22 78 – Mail : [contact@formaplus.yt](mailto:contact@formaplus.yt) qui vous accompagnera de manière plus personnalisée au travers des solutions adaptées.

### **Modalités pédagogiques :**

- Alternance de cas pratiques et d'études de cas pour construire une démarche de prévention des risques psychosociaux adapté au contexte de son entreprise.

### **Durée de la formation :**

- 14 heures soit 2 jours de présentiel, inter, intra ou sur mesure.

### **Lieu de la formation :**

- Immeuble APOLLO – Boulevard du Baobab – M'Gombani – 97600 Mamoudzou.

### **Participants :**

- Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les risques psychosociaux pour mieux les anticiper ou toute personne amenée à travailler sur ce type de problématique.

### **Nos intervenants :**

- Spécialiste dans la pratique, conseille et forme les différents acteurs (Direction, Managers de proximité, personnel RH, CSE, CCSCCT, IRP, service santé au travail, cadres de santé et collaborateurs) dans la prévention des risques psychosociaux (Prévention du stress et pathologies associées, harcèlement et violences) ;

## Moyens Pédagogiques :

- Méthode active et participative alternant apports théoriques et méthodologiques.
- Apport d'outils et de méthodes pour installer l'assertivité dans son fonctionnement.
- Une pédagogie active, apprenante de la première à la dernière minute du stage.
- Échanges de pratiques, études de cas, jeux et mise en situation.
- Plan d'action et d'amélioration personnalisé.

## Modalités et délais d'accès :

- Les entreprises intéressées par cette formation, peuvent inscrire leurs salariés dans un délai minimum d'un mois après avoir reçu la présente plaquette.
- Déclinable en format individuel, intra-entreprise, inter-entreprise et sur-mesure.

## Matériels Pédagogiques :

- Wifi, ordinateur.
- Tableau et feutres multi couleurs – Paper-Board.
- Vidéo projecteur pour projeter les exposés théoriques et les exercices.
- Internet et les sites internet ; des liens vers des sites internet spécifiques.
- Un classeur est remis à chaque stagiaire/bénéficiaire.
- Cafetière pour le café.

## Évaluation de l'action de formation prévue et modalités d'évaluation et méthodes mobilisées :

Les plus, la journée sera centrée sur des exercices d'applications, des mises en situations et de l'entraînement.

Évaluation du transfert des acquis pour valider la mise en œuvre en situation de travail et transmission d'exercices pratiques sous forme de supports papiers.

- **Évaluation et accompagnement individuel durant les exercices d'évaluation pratique :**  
Le formateur, durant les exercices pratiques et les études de cas, réalisation de grilles et de fiches techniques, mettre en place des procédures, passe auprès de chaque stagiaire/bénéficiaire de manière individuelle afin d'évaluer et de mesurer s'il a bien compris les consignes, s'il a bien intégré les connaissances exposées en théorie. Le stagiaire peut alors à ce moment précis, poser des questions ou demander des précisions, reformuler sa compréhension de l'exercice demandé et réaliser l'exercice en présence et sur les conseils du formateur.
- **Évaluation collective :**  
Le formateur pose des questions à l'ensemble du groupe pour vérifier si le groupe a des questions après avoir pris connaissance des exercices.
- **Correction collective :**  
Après avoir réalisé les exercices, les stagiaires participants sont amenés à passer au tableau afin de procéder, à voix haute, à la correction des exercices et de valider leurs acquisitions réelles, les exercices pratiques sont corrigés collectivement et individuellement.

## Tarif :

- 1450,00 €/personne en inter,
- Sur demande de devis en Intra ou sur mesure ;

## Programme De La Formation

### 1 – Comprendre les risques psychosociaux dans le contexte des nouveaux environnements de travail (Jour 1)

- Décrypter les mécanismes de souffrance construction de la travail au travail : organisation du travail, contexte social, comportements managériaux, relation interpersonnelle...
- Maîtriser les 2 grandes catégories de risques psychosociaux : le stress et les violences dont font partie le harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes
- Identifier les facteurs internes et externes de risques psychosociaux dans votre activité et dans les différents contextes de travail (hybride, télétravail, sédentaire, itinérant)
- Connaître les impacts des RPS sur la santé physique et mentale des salariés : stress chronique, troubles du sommeil, problèmes cardio-vasculaires, troubles musculosquelettiques ;

### 2 – Comprendre les nouvelles formes de RPS : brown-out, bore-out, Blurring entre vie personnelle et vie professionnelle

(Jour 1)

**Cas pratique** : Cartographier les risques de l'environnement de travail de son entreprise et identifier les facteurs pertinents de la responsabilité de l'employeur : conditions de travail, politique, culture d'entreprise...;

### 3 – Maîtriser le cadre juridique relatif aux risques psychosociaux (Jour 1)

- Quelles sont les sanctions pénales encourues pour un harceleur ? Connaître les obligations de l'employeur en matière de réglementation et de prévention des risques psychosociaux
- Situer les enjeux de l'entreprise en matière de risques psychosociaux, absentéisme, juridique, économique et social : faire un pré-diagnostic
- Inscrivez votre démarche de prévention des RPS dans le Document Unique d'évaluation des risques de votre organisation (DUERP) ;

### 4 – Initier ou redynamiser une démarche de QVCT et de prévention des risques psychosociaux (Jour 2)

- Comment est-on Repérer et impliquer les acteurs de l'entreprise concernés : Direction, CSE, RH, manager, médecin du travail, infirmière de santé au travail, IPRP, membre du CSE...
- Créer un groupe projet et déterminer le rôle de chaque acteur : responsable de projet, référent employeur...
- Clarifier la demande, les objectifs et les étapes de la démarche de prévention et la fréquence des réunions de travail
- Valider ensemble la planification et les étapes du projet à réaliser sur l'année ;

### 5 – Distinguer Auditer la situation de son entreprise via un pré-diagnostic de sa structure (Jour 2)

- Dans quelles Cerner les différentes méthodologies d'évaluation de la QVCT et des risques psychosociaux : approche quantitative et approche qualitative
- Identifier les problèmes concrets par le biais d'indicateurs d'alerte : turn-over, absentéisme, arrêt maladie...
- Choisir les bons outils d'évaluation et les mettre en place : entretien collectif, entretien individuel, questionnaire...
- Présenter les résultats du diagnostic à la direction, au CSE et aux salariés : sous quelle forme ? Quelles sont les informations à communiquer ? Celles à ne pas communiquer ?

**Cas pratique** : Construire et personnaliser sa boîte à outils d'évaluation des risques psychosociaux : enquête de satisfaction, baromètre de climat social...;

### 6 – Améliorer la QVCT : développer des actions de prévention collectives et individuelles pérennes et concevoir et animer des actions permettant de favoriser le « bien-être au travail » (Jour 2)

- Identifier les différentes Agir sur les causes organisationnelles : environnement de travail, rythme, ressources individuelles et développement des compétences, sens éthique et écologique du travail
- Repérer les signaux faibles chez un collaborateur et l'accompagner en relation avec la médecine du travail
- Susciter la confiance des collaborateurs dans les objectifs via la construction collective des valeurs responsables et durables de l'organisation

**Cas pratique :** Inscription de la prévention des RPS dans votre document unique (analyse et partage de méthodologie)



- Mettre en place le suivi et la promotion des actions de prévention avec les acteurs du CSE
- Négocier avec les IRP des accords de temps et/ou d'organisation de travail, pour permettre un meilleur équilibre vie professionnelle/ vie privée
- Valoriser ses actions de prévention via une communication Responsable répondant aux enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ;

**Cas pratique :** Entretien avec un salarié en souffrance  
Vous Les étapes de l'entretien, la pratique de l'écoute active et du questionnement dans le respect de la vie privée du collaborateur.

### Évaluation de la formation par les stagiaires/participants :

- Bilan oral et questionnaire d'évaluation des acquis à l'issue de la formation transmis aux stagiaires : évaluation à chaud par les stagiaires et remis au formateur juste après la formation.
- Évaluation à froid à quelques semaines après la formation pour mesurer l'acquisition des compétences essentielles en poste.
- Attestation de formation remise aux stagiaires et certificat de réalisation.

### A l'issue de la formation :

Forma Plus valide les compétences métiers par le biais d'une attestation.

Les outils et ressources utilisées sont transmis aux participants sur papier ou support informatique.

Forma Plus reste à la disposition des participants pour tous conseils complémentaires.

### Inscriptions et Contact :



**Adams  
MKADARA**  
Consultant Projets  
+262 692 94 69 70

Imm. APOLLO  
Boulevard du Baobab  
Mgombani Box 22  
97600 Mamoudzou  
consultant@formaplus.yt

### PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION (FINANCEMENT)

- Si vous êtes une entreprise pour vos salariés ou si vous êtes salarié : cette formation peut être prise en charge par votre OPCO – se rapprocher de votre OPCO.
- Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller Pôle emploi pour une éventuelle prise en charge financière.
- Si vous disposez d'un Compte CPF, cette formation peut être prise en charge dans le cadre de votre CPF, vous pouvez visualiser le décompte de votre CPF sur internet sur le site :

<https://www.votre-compte-formation.com>

Date de mise à jour : Février 2025